

INTERVENTION DU BURUNDI A LA 23^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

LE 03/11/2015

ETAT EXAMINE : LA MAURITANIE

Merci Monsieur le Président.

Le Burundi salue la délégation Mauritanienne et félicite son Gouvernement pour les efforts déployés en vue de faire suite aux recommandations lui adressées lors de son dernier examen malgré les multiples défis auxquels il est confronté.

Mon pays se réjouit des différentes mesures prises par le Gouvernement de la Mauritanie pour juguler le phénomène de l'esclavage notamment la révision constitutionnelle de 2012 ayant permis de qualifier ce phénomène de crime contre l'humanité ainsi que la création de l'Agence Nationale TADAMOUN à compétences claires et larges en vue de le déraciner.

La délégation burundaise félicite la Mauritanie pour sa ratification de bon nombre d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, et pour son amélioration remarquable de la coopération avec les Organes de traités.

Nous notons avec satisfaction les efforts déployés par le Gouvernement mauritanien pour réduire la mortalité maternelle et infantile et pour améliorer la santé des populations mauritaniennes en général.

Mon pays félicite le Gouvernement mauritanien pour la politique adoptée et les différentes mesures de son exécution prises pour rendre effectif le droit à l'éducation, en assurant l'enseignement gratuit et obligatoire pour tous les enfants en âge de scolarisation.

Pour terminer, le Burundi salue l'engagement permanent du Gouvernement Mauritanien et les efforts fournis en conséquence, tant au niveau institutionnel qu'au niveau normatif, pour mieux assurer la promotion et la protection des droits de l'homme à tous ses citoyens et à aux étrangers vivant sur le sol mauritanien.

Nous l'encourageons à toujours s'y investir davantage.

Merci, Monsieur le Président.